

## BULLETIN D'INSCRIPTION (1 par personne)

pour le pèlerinage à ROME du 16 au 23 Septembre 2021

Prix pour 40 personnes et plus : 1315 € par personne - si moins de 40 personnes : 1375 € par personne.

**Supplément chambre individuelle : 95 €**

à renvoyer à la Direction des Pèlerinages avec votre chèque à l'ordre de « AD34 Pèlerinages »

NOM (en majuscule) : ..... Prénom : .....

( Mentionné sur la pièce d'identité )

Adresse complète : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Date et lieu de naissance : .....

Tel. Domicile : ..... Portable : ..... Adresse mail : .....

Régime alimentaire ou difficulté médicale éventuelle: .....

### Personne à prévenir en cas d'urgence :

M, Mme, .....

Tel. Domicile: ..... Portable: .....

### ATTENTION !

Chaque pèlerin doit se munir **d'une pièce d'identité valide jusqu'au 24 Septembre 2021.**

Merci de **joindre, à ce bulletin**, une photocopie **COULEUR** de la pièce d'identité **avec laquelle vous allez voyager.**

N° de pièce d'identité : ..... Nationalité: .....

Lieu d'émission: ..... Date d'émission: ..... / ..... / ..... Date d'expiration: ..... / ..... / .....

### JE M'INSCRIS ET JE DÉSIRES

- **une chambre double** : avec : un lit double  **OU** deux lits  (*dans la mesure des possibilités*)

Nom de la personne avec qui vous désirez éventuellement être : M.....

- **une chambre individuelle** :  (*dans la mesure des disponibilités*, supplément **95 €** à régler à l'inscription)

**TOTAL DÛ: Je verse 450 € à l'inscription (plus supplément chambre individuelle) soit 545 €**

**2<sup>ème</sup> versement de 450 € avant le 1er Juin 2021 Solde soit 415 € avant le 31 Août 2021**

**Si le nombre des pèlerins est inférieur à 40 personnes je m'engage à payer le solde de 475 €.**

En signant ce bordereau d'inscription je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Participation de la Direction Diocésaine des Pèlerinages de Montpellier, des Conditions Particulières décrites dans la Brochure d'Information et des modalités du contrat d'assurance/assistance de ce pèlerinage.

Je m'engage à respecter les gestes barrières et la réglementation en vigueur au moment du départ pour lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19) : voir protocole au verso.

Si j'ai conscience d'avoir côtoyé, dans les jours qui précèdent le départ, une personne testée positive au Covid-19 ou si j'ai un symptôme lié à cette maladie (fièvre, toux, perte de l'odorat et du goût,.....) je m'engage à le signaler aux organisateurs et à annuler ma participation au pèlerinage.

**J'ai bien noté que le port du masque est obligatoire à bord des autocars, dans les lieux clos et à l'extérieur.**

Fait à : ..... Le : .....

*Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »*

**Merci de fournir une enveloppe timbrée à votre adresse.**

**Pensez à garder une copie de ce document.**

Direction Diocésaine des Pèlerinages - Villa Maguelone - 31<sup>er</sup> Av. St-Lazare

CS 82137 - 34060 MONTPELLIER Cedex 02

Tel: 04.67.55.06.14 / 06.83.20.32.75 - Courriel: [pelediocese34@gmail.com](mailto:pelediocese34@gmail.com)

Site Internet: [pele34.catholique.fr](http://pele34.catholique.fr)

N° d'habilitation : IM034110018

Service diocésain



# PROTOCOLE COVID-19



***En raison des conditions sanitaires liées à la crise du Covid-19, le port du masque est obligatoire à bord des autocars, dans les lieux clos et à l'extérieur.***

***Le décret n°2020.663 du 31 mai 2020 assouplit les règles en matière de distanciation pour les voyageurs à bord de l'autocar. Ainsi, il est demandé de veiller, autant que possible, à la distanciation physique mais la règle d'un siège occupé sur 2 est supprimée. Il est donc possible d'utiliser la capacité totale de l'autocar à l'exclusion des 2 premiers sièges derrière le conducteur afin de maintenir une distance avec celui-ci. (exemple : 53 passagers maximum dans un car de 55 places).***